



### Libération d'Adjamagbo-Johnson et Djossou

## Sous quelles conditions cela s'est-elle fait cette fois-ci ?

Suite à une demande de mise en liberté provisoire introduite auprès du doyen des juges d'instruction le 11 décembre 2020 par les avocats de Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson et Gérard Djossou, les deux responsables de la DMK ont ...



PAGE 3

### DOSSIER



### Développement

## Les usines de transformation et promotion de l'entrepreneuriat, la clé de la richesse

A travers l'installation des usines transformatrices sur le territoire, le Togo veut optimiser les chaînes de valeurs agricoles et tirer davantage profit ...

PAGES 6&amp;7

### DEVELOPPEMENT



### Grâce à l'Anadep

## Les fêtes de fin d'année assurées pour des groupements villageois d'épargne et de crédit dans le Yoto 1

Deux groupements dans la préfecture de Yoto (le groupement Gbenodu et le groupement Dekawowo) se sont partagé les épargnes qu'ils ont réalisées au cours de l'année 2020. Le partage ...

PAGE 11

### Comité national olympique du Togo

## Akpaki Deladem élu président pour relever les défis olympiques togolais

Un nouveau bureau du Comité national olympique du Togo (CNO-Togo) a été mis en ...

PAGE 10



### Assemblée nationale

## Vote d'un budget 2021 qui devrait consacrer la relance post-Covid-19

Après une journée de débat, les députés togolais ont voté aux environs de 18h Temps universel (TU), le budget exercice 2021. Au total, le budget de l'Etat qui ressort du projet de loi de finances exercice 2021, est projeté à 1 521,6 milliards de FCFA en charges et en ressources contre 1 638 milliards de FCFA dans la loi de finances rectificative 2020, soit une baisse de 7,1%. Cette projection ambitieuse ...

PAGE 3

### DERNIERES HEURES

### Lutte contre le coronavirus au Togo : des mesures restrictives pour le bien-être sanitaire et social des Togolais

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus et craignant d'assister à une situation ingérable à partir de janvier 2021, le gouvernement togolais vient de mettre en place un certain nombre de restrictions. Même si les gens pourront fêter tout en maintenant les distances sociales, il faut reconnaître que cette année, les fêtes de fin d'année sont en confinement.

Dans le Grand Lomé, un couvre-feu a lieu du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021, de 22h à 5h, les 24, 25 et 31 décembre et le 1er janvier 2021, de 23h à 5h. Sur le reste du territoire, il y aura couvre-feu les 24, 25 et 31 décembre 2020, et le 1er janvier 2021, de 23 h à 5h. il est interdit de consommer sur place dans tous les bars du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021.

L'interdiction de rassemblement de plus de 15 personnes sur toute l'étendue du territoire national est rappelée avec force. Et celle des événements culturels et commerciaux courra aussi ...

PAGE 3

### Fonds de riposte et de solidarité Covid-19

## 173.145.464.839 FCFA mobilisés au 15 décembre

Face à la Covid-19, le gouvernement a mis en place un fonds de concours de riposte et de solidarité Covid-19. Le fonds est doté d'un montant de 400 milliards de FCFA. Sur ce montant, plus de 173 milliards FCFA ont été mobilisés par le gouvernement à la date du 15 décembre.



PAGE 5



## SOMMAIRE

Loi de finances exercice 2021  
Elle est en recul de 7,1% par rapport à 2020



P 5

Préparatifs CHAN 2021  
Deuxième stage des Éperviers locaux avec un groupe remanié



P 10

Rencontre-débat du HCR Togo  
Situation des réfugiés au Togo et l'engagement des professionnels de médias au centre des discussions



P 11

## Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

## Les témoignages de Mme Keto-Gnassia Finè, commerçante à Lomé

**Dans ce nouveau numéro de votre rubrique « Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI », Togo Matin, votre Journal vous conduit à Lomé, dans la région Maritime pour mettre sous les feux de la rampe, les témoignages de Madame Keto-Gnassia Finè, bénéficiaire du produit APSEF du Fonds national de la Finance inclusive (FNFI). Reportage...**



Mme Keto-Gnassia Finè

Lomé, quartier Bè-Kpota. Nous sommes vendredi, et comme c'est le cas pour tous les vendredis du mois, la mutuelle ASJD, une Institution de microfinance partenaire du FNFI dans la distribution des produits a rendez-vous avec plusieurs groupements bénéficiaires des différents crédits du Fonds. Objectif, les sensibiliser davantage à mieux exercer leurs activités génératrices de revenus, à cultiver l'épargne et à bien s'organiser pour pouvoir faire face au remboursement des crédits sans difficultés. Ce jour, c'est une séance de sensibilisation sur

le remboursement des crédits FNFI qui est au menu des discussions. Après quelques conseils pratiques de l'agent en charge de la sensibilisation, parole est donnée aux femmes afin que chacune puisse partager ses témoignages, des cas d'école, mais aussi et surtout des inquiétudes afin de trouver des approches de solutions. Dans cette foule compacte de bénéficiaires réels et potentiels des différents crédits du Fonds, nous décidons de nous approcher d'une bénéficiaire réelle, l'air sérieuse en suivant avec une attention presque religieuse les conseils

de l'agent de crédit, Madame Keto-Gnassia Finè a aujourd'hui plus de 60 ans. Sa vie se résume aux petites activités génératrices de revenus qu'elle exerce depuis tant d'années. Quand on lui pose la question de l'impact du crédit APSEF qu'elle a reçu, c'est avec spontanéité qu'elle répond.

« Depuis ma jeunesse, j'ai exercé toutes sortes de petites activités. Vente de céréales, de légumes, de poissons séchés, de petits poissons... Je me suis épanoui avec cette batterie de petites activités réalisées. Mais comme vous savez ; je prends de l'âge et je n'ai plus assez de force et d'énergie pour faire une activité complexe. Après deux années de repos, j'ai alors décidé de me reprendre en main en exerçant une petite activité ponctuelle. Je n'avais pas besoin de beaucoup d'argent, juste une petite somme qui puisse me permettre de démarrer. C'est ainsi que j'ai commencé à me renseigner auprès de mes voisines pour voir quelles pouvaient être les opportunités pour moi de pouvoir avoir accès au microcrédit pour pouvoir me lancer. De sources d'informations, sources d'informations,

j'ai commencé à participer tous les jeudis, ici à Bè, aux différentes séances de sensibilisations qu'organise la Mutuelle ASJD. Après plusieurs séances de renforcement de capacités, l'institution nous a recommandé de nous constituer en un groupe solidaire de 4 à 6 personnes. Chose que nous avons faite aussitôt. Nous avons encore fait quelques séances et nous avons obtenu une première tranche de crédit. Personnellement j'ai eu droit à une première tranche de 30.000 FCFA. J'avais alors en tête de vendre des bananes fumées. J'aimais bien cette activité, car vu mon âge et mon état de santé, je n'aurai pas à trop dépenser en énergie pour pouvoir réaliser cette activité. » La vocation du crédit APSEF est justement d'être un crédit générique à faible taux d'intérêt qui permet au bénéficiaire de pouvoir se lancer dans une petite activité génératrice de revenus, rentable, qui puisse lui permettre de rembourser à temps, mais aussi et surtout de générer des revenus pour pouvoir faire face à ses besoins de tous les jours.

« Une fois le crédit obtenu, je me suis mise à l'œuvre.

Devant ma maison, j'avais déjà une baraque. Il me fallait simplement acheter quelques régimes de bananes plantins et le tour est joué. Trois jours seulement après l'obtention du crédit, mon activité était déjà opérationnelle. Tôt le matin déjà à 9 heures, je commence mon activité, et je peux vous assurer qu'en moyenne par jour, je vends presque 3 régimes de bananes plantins frites. Je m'en sors plutôt bien et chaque jour et je mets de côté une petite somme. A la fin de la semaine, je compile et cela me permet de payer ma redevance hebdomadaire. De cette manière, je suis sûr d'être en règles avec les histoires de remboursement. »

Aujourd'hui notre interlocutrice mesure toute l'importance du microcrédit dans le vécu quotidien des personnes à faible revenus, pour elle c'est un sentiment de satisfaction d'être dans la chaîne de l'inclusion financière.

« Je suis très heureuse et je ne peux que remercier le FNFI pour s'être totalement engagé à soutenir les hommes et femmes pauvres à faibles revenus qui veulent entreprendre une activité génératrice de revenus. »

KD

**Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel**



**tm**  
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG. LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## DERNIERES HEURES

... du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021. La célébration des cultes ne pourra être effective qu'un seul jour par semaine. Il s'agit des vendredis pour les musulmans et les dimanches pour les chrétiens. Cela est valable pour l'ensemble du territoire

national du 20 décembre au 3 janvier. Par contre les célébrations sont autorisées les 24, 25, 31 décembre 2020 et le 1er janvier 2021 dans le strict respect des mesures barrières et du couvre-feu. Les pèlerinages et les camps de prières très courants en fin d'année dans certaines

églises, ne pourront pas tenir cette année. Les veillées de prières d'action de grâce et de requête pour la nouvelle année devront se faire individuellement, soit en groupe de pas plus de 15 personnes et dans le respect strict des mesures barrières.

Toutes ces mesures viennent bouleverser des habitudes vieilles de plusieurs années. Il y a quelques jours, lorsque l'information avait circulé sans être officielle, l'on a assisté à un débat houleux autour de la prise de mesures restrictives pendant cette période

précise de l'année. Cela est maintenant effectif.

Il ne sera pas facile pour beaucoup de s'y plier. Mais, il vaut mieux arriver en 2021 en bonne santé que dans un cercueil ou en souffrant de la Covid-19.

**E. Dadzie**

## Assemblée nationale

## Vote d'un budget 2021 qui devrait consacrer la relance post-Covid-19

Après une journée de débat, les députés togolais ont voté aux environs de 18h Temps universel (TU), le budget exercice 2021. Au total, le budget de l'Etat qui ressort du projet de loi de finances exercice 2021, est projeté à 1 521,6 milliards de FCFA en charges et en ressources contre 1 638 milliards de FCFA dans la loi de finances rectificative 2020, soit une baisse de 7,1%. Cette projection ambitieuse est la résultante de la volonté du chef de l'Etat et de son gouvernement, d'orienter la gouvernance essentiellement vers le social, mais aussi de faire face efficacement aux effets économiques de la pandémie du coronavirus. Si la situation sanitaire se stabilise, ce budget devrait consacrer la relance post-Covid-19 d'ici la fin du premier semestre 2021.



**Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale**

La pandémie de la Covid-19 a engendré une crise économique mondialement reconnue aujourd'hui. Cela a poussé les gouvernements dans presque tous les pays à revoir à la baisse leurs projections. Au Togo, même si le budget 2021 connaît une baisse par rapport à l'année qui s'achève, cela reste très insignifiant. La résilience est donc au rendez-vous. Malgré son lot de problèmes, l'année 2020 « est également porteuse, à plus d'un titre de symboles d'espérance pour le Togo et les Togolais », a reconnu Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale

togolaise. « En effet, la vision Togo 2025 du président de la République, son excellence monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, appelle à une action urgente non seulement pour venir à bout de la Covid-19, mais aussi pour maintenir l'élan de croissance économique de notre pays », a-t-elle ajouté.

Les députés dans leurs différentes sensibilités politiques sont aussi d'accord que la situation mérite une mobilisation de toutes et tous. « J'aimerais remercier les membres de la Commission des finances et du développement économique et les membres du gouvernement pour ces

longues semaines de travail ayant abouti à ce résultat. Dans ce contexte de crise sanitaire avec pour corollaire une crise économique, nous constatons que les secteurs sociaux sont suffisamment pris en compte. Il est difficile de faire mieux actuellement », a déclaré l'honorable Gerry Taama, président du groupe parlementaire Net/PDP.

En effet, les choix budgétaires de la loi de finances exercice 2021 concernent les orientations fiscales et visent à doter l'Etat et les collectivités territoriales des moyens nécessaires pour l'atteinte des objectifs de financement des actions de développement durable et de riposte contre la pandémie. Le budget 2021 met aussi un accent particulier sur les programmes visant l'amélioration du capital humain, de la politique d'accès à l'éducation pour tous, du système de protection sociale, des mécanismes de l'équité genre, de l'accompagnement des exploitants agricoles, des mesures visant la création d'emplois des jeunes, des capacités opérationnelles



**Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances**

des Forces de défense et de sécurité.

« Le budget 2021 a été préparé dans un contexte difficile. Alors que nous n'avons pas encore fini d'évaluer les impacts de la pandémie sur l'économie, nous basculons dans le budget programme », note avec satisfaction, mais aussi avec appréhension, l'honorable Séna Alipui, président du groupe parlementaire UFC. En effet, l'on assiste désormais à la déconcentration de la fonction d'ordonnateur. La flexibilité est laissée aux ministres de réaffecter les crédits budgétaires à l'intérieur d'une enveloppe globale afin de tenir compte des impératifs prioritaires de leur secteur.

« Le vote de cette loi témoigne de notre volonté de soutenir la prospérité de notre pays. Gratitude à tous ceux qui ont

contribué à ce succès. Les circonstances exigent l'unité et la responsabilité. Cette loi donnera au gouvernement les moyens de relancer l'économie », a déclaré pour sa part l'honorable Atcholé Aklesso, président du groupe de la majorité parlementaire, Unir. « C'est avec plaisir que je prends la parole pour vous exprimer la gratitude du gouvernement et pour l'ambiance qui a prévalu tout au long de l'étude de cette loi », a affirmé le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, au terme du vote. La présidente de l'Assemblée nationale a de son côté renouvelé sa reconnaissance au président de la République pour son leadership audacieux et efficace qui permet à notre pays d'engranger des succès évidents et tangibles.

**TM**

## Libération d'Adjamagbo-Johnson et Djossou

## Sous quelles conditions cela s'est-elle fait cette fois-ci ?

Suite à une demande de mise en liberté provisoire introduite auprès du doyen des juges d'instruction le 11 décembre 2020 par les avocats de Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson et Gérard Djossou, les deux responsables de la DMK ont été libérés. Mais, de quelles conditions de libération les deux responsables de la DMK ont-ils bénéficié cette fois-ci ?

Selon un communiqué publié par les avocats des deux prévenus, le 17 décembre 2020, le juge instructeur a rendu une ordonnance de mise en liberté provisoire assortie de contrôle judiciaire, qu'il a notifiée à leurs clients. « La défense salue un acte juste et équitable qui préserve le principe de la présomption d'innocence, un pilier fondamental de notre procédure pénale », a écrit le

conseil principal, maître Atsou Totékpo-Mawu Darius.

Mais comme le poursuit le communiqué, madame Adjamagbo-Johnson et son compagnon d'infortune ne sont pas totalement sortis d'affaire. Ils sont en effet sous contrôle judiciaire. Cela veut dire qu'ils doivent rester à la disposition de la justice et que leurs moindres faits et gestes seront scrutés à la loupe. Mais, sous quelles autres conditions ont-



**Gérard Djossou et Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson (à droite)**

ils été mis en liberté ?

Il y a quelques mois, le candidat malheureux de la DMK, Agbéyomé Messan Kodjo et certains de ses collègues, arrêtés à son domicile, ont

dû signer des engagements, notamment de ne plus évoquer la présidentielle du 22 février 2020, afin de bénéficier d'une liberté provisoire. Ils avaient été placés sous contrôle judiciaire

et madame Adjamagbo-Johnson faisait partie du groupe.

Aujourd'hui, quels engagements les deux prévenus membres de la DMK ont-ils dû prendre pour recouvrer la liberté ? On sait qu'ils sont sous contrôle judiciaire, ce qui était déjà le cas pour la coordinatrice de la DMK. Le communiqué des avocats reste muet sur l'acceptation d'un certain nombre d'engagements ou pas. Mais, les comportements futurs de Brigitte Adjamagbo-Johnson et de Gérard Djossou et de l'ensemble de la DMK, édifieront suffisamment l'opinion.

**Dadzie**

économies africaines

N°111 - Sept/Nov 2020

# Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs - [www.economiesafricainemagazine.fr](http://www.economiesafricainemagazine.fr)

**Entretien exclusif**  
Abdallah Boureima,  
président de  
la Commission de l'Union  
économique et monétaire  
ouest-africaine

Spécial

# UEMOA

# UNE VITALITÉ CROISSANTE

DOSSIERS

**ECO - FRANC CFA**

Le plaidoyer du président Ouattara

**COVID-19 :  
IMPACT ÉCONOMIQUE**

Suspension temporaire du pacte  
de convergence

**SANTÉ**

La Commission de l'UEMOA au chevet  
des huit pays membres

**BOAD**

Priorité aux projets verts

# EN KIOSQUE ACTUELLEMENT

## Loi de finances exercice 2021

## Elle est en recul de 7,1 % par rapport à 2020

Les députés à l'Assemblée nationale ont adopté à l'unanimité le projet de loi de finances, exercice 2021. Elle a été adoptée vendredi 18 décembre à Lomé. La loi de finances, exercice 2021 s'équilibre en ressources et en charges à 1.521,6 milliards FCFA.



Sani Yaya à l'Assemblée nationale

Alors que la loi de finances rectificatives 2020 s'équilibre en ressources et en charges à 1 638 milliards FCFA, celle de 2021 s'équilibre à 1.521,6 milliards FCFA.

Pour l'exercice 2021 les recettes budgétaires s'établissent à 839,6 milliards FCFA et les dépenses budgétaires à 1120,4 milliards FCFA, avec un solde budgétaire déficitaire de 280,8 milliards FCFA, soit 6,1% du PIB. Ce solde est entièrement financé par le solde excédentaire des opérations de trésorerie.

Pour la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Tsègan : « la loi de finances exercice 2021 que

la représentation nationale vient d'adopter est l'un des instruments de mise en œuvre des feuilles de route ministérielles tirées de cette vision présidentielle ».

## Économie résiliente

Dans un contexte mondial où les économies sont affectées par la pandémie du coronavirus, l'économie togolaise affiche un taux de croissance de +0,7% en 2020 et 4,7% en 2021, sous réserve que la pandémie soit rapidement maîtrisée, précise le gouvernement togolais.

« La présente loi de finances, exercice 2021 consacre le basculement intégral au budget-programme, qui est

entest depuis 2020 pour nous assurer de la conformité du système d'information et de la maîtrise de l'exercice par l'ensemble des structures de l'administration publique. La mise en œuvre du budget-programme se traduit, entre autres, par la déconcentration de la fonction d'ordonnement et d'approbation des marchés publics pour plus d'efficacité et d'efficience dans la gestion des ressources budgétaires, axée sur les résultats. Elle consacre également la responsabilité personnelle de ces ordonnateurs, soumis désormais aux règles de la comptabilité publique, et leur redevabilité devant

la Cour des comptes », a rappelé le ministre de l'Économie et des Finances Sani Yaya.

## Priorité aux secteurs sociaux

Le budget 2021 est majoritairement consacré aux secteurs sociaux. Le montant consacré à ce secteur est en hausse de 10,8%. Ainsi, 445,1 milliards FCFA sont alloués à ce secteur contre 401,7 milliards FCFA dans le budget 2020. L'objectif est de contribuer au bien-être des Togolais, a indiqué le gouvernement.

Le montant consacré à l'agriculture est de 65,7 milliards FCFA. 9 milliards serviront aux pistes rurales pour faciliter l'accès des producteurs et des populations rurales aux marchés et aux infrastructures de base de santé, d'éducation etc.

## Le secteur de la santé est doté de 77,9 FCFA, soit 10% du montant alloué aux ministères et institutions.

195,5 milliards FCFA vont au secteur de l'éducation, soit 25,1% de la dotation des ministères et institutions au titre du budget 2021.

Le gouvernement veut combler le manque d'infrastructures et renforcer le manque d'effectifs et la résilience dans les secteurs

de l'éducation et de la santé. « Dans le domaine de la santé, des mesures seront prises pour consolider le Plan national de développement sanitaire (PNDS), explique Sani Yaya. Il s'agira notamment de : renforcer la gouvernance au niveau du système de santé, construire un hôpital et un laboratoire modernes dans chaque région et renforcer le plateau technique des hôpitaux et centres de santé régionaux et préfectoraux, les capacités des ressources humaines et rendre le système de santé de base résilient pour assurer l'accès universel aux soins conformément à l'engagement du chef de l'Etat. Par ailleurs, un accent particulier sera mis sur le renforcement des programmes de gratuité avec la prise en charge des soins de santé des femmes enceintes ».

Pour le secteur de l'eau, 65,9 milliards FCFA, soit 8,2% du budget y sont alloués, avec pour ambition d'arriver à un taux de desserte moyen d'au moins 80% en milieu urbain ou rural.

La défense et la sécurité prennent 10,6% du total des crédits alloués aux ministères et institutions pour 2021, soit 82,5 milliards FCFA.

Félix Tagba

## Fonds de riposte et de solidarité Covid-19

## 173.145.464.839 FCFA mobilisés au 15 décembre

Face à la Covid-19, le gouvernement a mis en place un fonds de concours de riposte et de solidarité Covid-19. Le fonds est doté d'un montant de 400 milliards de FCFA. Sur ce montant, plus de 173 milliards FCFA ont été mobilisés par le gouvernement à la date du 15 décembre.



En dehors de ce fonds, le Togo a adopté un plan de riposte, baptisé « 3 R » pour signifier Riposte, Résilience et Relance. Dans la pratique, il s'agit de lutter contre la propagation de

la maladie à coronavirus (Riposte sanitaire), maintenir l'activité économique à un niveau acceptable, renforcer la résilience du secteur privé (Résilience) et redynamiser

l'activité économique (Relance de l'économie nationale).

173.145.464.839 FCFA, c'est le montant total des ressources mobilisées au titre de ce fonds à la date du 15 décembre sous l'effet conjugué du remboursement des bons Covid arrivés à échéance au cours de ce mois de décembre et des mobilisations supplémentaires.

Concernant ces mobilisations, 3.261.599.238 FCFA de contributions du secteur privé national et international et de toutes les bonnes volontés ont été enregistrées sur le compte du Trésor public à Coris Bank Togo et 169.883.865.601 FCFA de prêts auprès des

partenaires financiers logés dans le compte dédié du Trésor à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Les financements sont enregistrés dans le compte unique du Trésor public.

« Au titre de la gestion 2020, l'effort de mobilisation a permis d'inscrire au budget de l'Etat un montant de 230,4 milliards de francs CFA, y compris les bons Covid de la Bceao remboursables à court terme de 108 milliards de Francs CFA. Ce qui représente un taux de mobilisation de 57,6%, pour alimenter le Fonds. Les ressources prévues pour la gestion 2020 au titre du fonds sont réparties suivant les principaux axes du plan stratégique de lutte contre la pandémie et ses

effets socio-économiques », a déclaré le ministre de l'Économie et des Finances Sani Yaya.

Le montant total des dépenses effectuées dans la lutte contre la pandémie s'élève à 107.566.238.507 FCFA. Sur cette somme, 22.879.470.740 FCFA ont été consacrés aux mesures de riposte sanitaire.

Les dépenses de résilience ou dépenses sociales s'élèvent à 32.386.983.014 FCFA, notamment les transferts monétaires Novissi, la prise en charge des tranches sociales des factures d'eau et d'électricité et d'autres actions sociales. 52.299.784.753 FCFA ont été dépensés pour la relance économique.

Félix T.

## Développement

## Les usines de transformation et promotion de l'entrepreneuriat, la clé de la richesse

**A travers l'installation des usines transformatrices sur le territoire, le Togo veut optimiser les chaînes de valeurs agricoles et tirer davantage profit du secteur, le même qui emploie 65% de la population active. C'est une vision du chef de l'Etat décrite dans son nouvel agenda (2020-2025) et dont les prémices sont déjà perceptibles. Outre l'usine de transformation de maïs sise à Tsévié et d'autres implantées ici et là, une usine de transformation de manioc pousse à Atakpamé (région des Plateaux). Le projet créera des emplois, contribuera à la valorisation des produits locaux, comme voulu par le Plan national de développement (PND 2018-2022).**

La production annuelle du manioc est de 900 000 tonnes au Togo. Chaque année, le pays enregistre environ 400 000 tonnes d'excédents de manioc. La transformation se présente aujourd'hui comme la seule solution fiable pour une bonne conservation.

### 15 000 tonnes de manioc seront traitées par an

L'installation de l'usine a démarré en septembre 2020 et le montage des équipements de transformation est en cours notamment l'exploitation d'une chaîne de production d'amidon. La nouvelle usine traitera 15 000 tonnes de manioc chaque année,

soit plus de 50 tonnes par jour. Des bases sont d'ores et déjà établies, un millier de jeunes producteurs, soit individuels ou évoluant en coopérative, ont ensemencé près de 1 500 hectares dans la région qui abrite l'unité.

### Une politique de développement des usines transformatrices



**Aperçu de l'usine de transformation de maïs sise à Tsévié**

Le pays dispose d'une unité industrielle à Tsévié qui œuvre pour l'acquisition et la transformation du maïs en produits dérivés : farine pour l'alimentation humaine, la semoule/amuse-gueule, son et germe pour l'alimentation des animaux. Il y a aussi Nioto SA qui opère dans la transformation des matières premières oléagineuses. Elle

produit et commercialise de l'huile de coton de marque Queens, réalise la trituration à façon des amandes de karité pour la production du beurre. Une autre usine de transformation du soja et de l'arachide en huile et tourteaux est basée à Sokodé (région centrale) avec une capacité de production de 6 000 tonnes par an.

### Plus d'usines au cours des années à venir pour plus de richesses



**Usine de fabrication de plastiques à Tsévié inaugurée par le président Faure Gnassingbé**

Le plan quinquennal du chef de l'Etat accorde une place de choix au développement de l'agriculture en général, à sa mécanisation en passant par la construction d'usines transformatrices. Il est prévu entre autres la modernisation des techniques productives et transformatrices pour les communautés rurales à travers la mise en place des aménagements hydro-agricoles. L'objectif est

d'accompagner la création d'au moins 2 000 entreprises agricoles par an et d'organiser 50 000 femmes dans les opérations de transformation, conditionnement et commercialisation des produits. Le pays valorise les produits agricoles locaux afin de voir éclore dans chaque commune, des unités de production et de transformation, créatrices d'emplois et réductrices des pertes post récolte.

### Nécessité d'outiller les acteurs pour la productivité des filières anacarde, karité et soja

Le ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement du secteur privé et de la Promotion de la consommation locale, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie du Togo, ont tenu, du 07 au 11 septembre 2020, un atelier national de renforcement des capacités au profit des acteurs des filières ciblées sur l'« entrepreneuriat agricole : promotion des chaînes de valeurs et développement des filières anacarde, karité et soja au Togo ». L'objectif a été de regrouper au total soixante-dix participants (issus des différents maillons des filières ciblées) de sensibiliser, former et fournir un appui-conseil en matière d'entrepreneuriat agricole aux acteurs des différents maillons grâce au soutien technique et financier du gouvernement et du programme Cadre intégré renforcé (CIR), à travers l'expertise

de la CCI-Togo dans le cadre de l'exécution du Projet de durabilité et de renforcement des capacités commerciales de l'anacarde et du karité (Prodak).

Amekey Komi, responsable suivi-évaluation au Secrétariat de mise en œuvre du Cadre intégré renforcé (Smocir), et représentant le ministre du Commerce, a ouvert les travaux dudit atelier le lundi 07 septembre 2020 en présence de Gilbert Josias Kavege, directeur de l'Assistance aux entreprises et Augustin Flaschau, directeur de l'Action commerciale et de la Promotion à la Chambre de commerce et d'industrie du Togo. Le CIR est un programme de développement du commerce en faveur des Pays moins avancés (PMA) qui a pour objectif, d'améliorer les capacités des pays fragiles à formuler, à négocier et à mettre en œuvre des politiques commerciales en adéquation avec

le système commercial multilatéral afin d'être plus compétitifs sur les marchés et de saisir les opportunités qu'offre le marché international.

L'amélioration des capacités entrepreneuriales et managériales des Organisations professionnelles

agricoles étant une priorité du gouvernement dans la réalisation de l'axe 2 du Plan national de développement (PND), cet atelier est une manière pour le ministère du Commerce et la CCI-TOGO de contribuer à la mise en œuvre du PND.

dont 1 600 auto-emplois ; créer ou consolider 5 800 autres emplois ; former et accompagner 40 000 jeunes, etc.

Le PNPER a permis de créer 06 centres nationaux qui assurent la formation des jeunes promoteurs

de MPER en amont et en aval de la production agricole. Initialement, le projet devait prendre fin le 30 décembre 2020. Mais ses résultats probants ont aiguillonné les autorités à le prolonger d'une année.

## Promotion de l'entrepreneuriat rural, une stratégie de développement des chaînes de valeurs agricoles



Le Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER) est destiné à développer l'entrepreneuriat rural au Togo en vue de générer des emplois pour les communautés ciblées. Grand outil de lutte contre la pauvreté dans les zones faiblement développées, le PNPER est d'un apport inestimable dans le processus d'évolution socioéconomique. L'Etat a démarré en mi-novembre 2020, une campagne de distribution de semences dont des milliers d'agriculteurs tireront profit.

Ce sont des dons qui renforceront la résilience des bénéficiaires face aux effets de la crise sanitaire entraînée par le coronavirus. C'est surtout un moyen pour ces populations menacées par la faim, de tenir avec plus de sérénité la campagne agricole. 65 000 kg de

semences de riz et maïs seront distribuées à 5 000 ménages vulnérables d'agriculteurs informels sur le territoire. Elles leur permettront d'emblaver 1 500 hectares de maïs et 500 hectares de riz. L'ensemble des semences est évalué à 37 010 000 francs CFA. Lancé en 2014 par le chef de l'Etat et financé à plus de 50% par le Fonds international de développement agricole (Fida), le coût du PNPER est de 19,2 milliards de francs CFA. 160 promoteurs ont déjà été financés à hauteur de 1,1 milliard. Le projet est mis en œuvre pour faciliter la création et le renforcement de 1 800 Micros et petites entreprises rurales (MPER) dont 1 100 primo MPER et 200 coopératives financées et installées ; renforcer les capacités de 500 MPER déjà établies ; créer 9 300 emplois directs en milieu rural

## La Dosi engagée dans le renforcement des capacités des entrepreneurs



L'agence régionale Kara de la Délégation à l'organisation du secteur informel (Dosi) a tenu, en septembre 2020 à Kantè, une session de formation en entrepreneuriat et gestion à l'endroit d'une quarantaine de jeunes promoteurs. Organisée grâce à l'appui technique et financier du Fonds international de développement agricole (Fida), cette formation qui vise le renforcement de capacités de ces jeunes entrepreneurs rentre dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), avec la création d'emplois rémunérateurs et durables pour les jeunes et femmes afin qu'ils relèvent le défi de la réduction de la pauvreté et de la précarité au niveau rural, selon l'Agence togolaise de presse (Atop). Saluant, lors du lancement

de la formation, les efforts du gouvernement dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs togolais, Simyéli Alaba, chef d'agence par intérim de la Dosi-Kara, a exhorté les bénéficiaires de ladite formation à tirer meilleur profit des enseignements qui leur seront donnés.

En juin dernier, 20 promoteurs de la Kéran ont également été formés sur l'entrepreneuriat et la gestion de projet par la Dosi en lien avec la composante A du PNPER relatif aux services non financiers. Le PNPER entend accompagner les porteurs d'idées d'entreprise en formant 480 jeunes et femmes sur toute l'étendue du territoire national dont 120 dans la région de la Kara notamment dans les préfectures de Bassar, Dankpen, Doufelgou et Kéran.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

ACHETEZ & LISEZ  
DESORMAIS



**SUR**  
MON **KIOSK.com**  
[www.monkiosk.com](http://www.monkiosk.com)

**OU**



**sur le portail**  
[www.alome.com](http://www.alome.com)

WWW.TOGOMATIN.TG

Zoom sur le Togo qui qui impacte  
triple et plus

Suivez notre actualité sur  
whatsapp (links en bas)  
[www.togomatin.tg](http://www.togomatin.tg)

 : @Togomatin1

 : Togomatin

 : instagram.com / togomatin

 : [www.togomatin.tg](http://www.togomatin.tg)

## AVIS DE DECES



**Toutouvi Ayao Patrick MISSODEY**

Les familles MISSODEY, ZAMBA- CATHO et EZIN du Togo et du Benin, M. Louis Solété Adjéwoda MISSODEY et son épouse Françoise Sabine ZAMBA, leurs frères et sœurs et leurs enfants, Monsieur Benjamin EZIN et son épouse Monique GANDAHO, leurs frères et sœurs, et leurs enfants, Veuve Estelle Yollande MISSODEY, Les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de :

**Toutouvi Ayao Patrick MISSODEY**  
Maître Bijoutier-Joaillier

Décès survenu le vendredi 11 décembre 2020 à Dakar

Les obsèques se dérouleront suivant le programme ci-dessous :

**Lundi 21 décembre 2020**

A partir de 16 heures: veillée-messe en l'église Saint Augustin d'Amoutivé

**Mardi 22 décembre 2020**

- **De 06h à 07h45** : chapelle ardente dans la maison mortuaire

- **De 07h45 à 08h30**: hommages au disparu

- **A 08h30**: levée du corps à la maison mortuaire

- **A partir de 09h** : messe d'enterrement en l'église Saint Augustin d'Amoutivé, suivie de l'inhumation dans la stricte intimité familiale.

Maison mortuaire, "Maison François K. Z. ZAMBA", Kphenou N° 1

**N.B.** : Toutes les cérémonies se dérouleront dans le strict respect des gestes-barrières contre la propagation de Covid-19. Merci !

**Blagues du jour**

En janvier dernier, notre voisin a acheté une voiture; ma femme m'a réveillé toutes les nuits en me disant «N'est-il pas un homme comme toi? Ou vient-il d'une autre planète? Tu dois faire ce qu'il a fait! Tu dois aussi acheter une voiture ». J'ai été obligé d'acheter une voiture en vendant une parcelle du terrain du vieux au village.

Au bout de trois mois, le voisin a acheté un terrain en pleine ville et elle m'a dérangé jusqu'à ce que j'en achète aussi un à côté de notre voisin.

Il y a deux mois, le voisin a commencé sa construction sur son terrain. Comme d'habitude, elle ne m'a pas laissé tranquille jusqu'à ce que je fasse de même.

Maintenant, cet après-midi, notre voisin a amené une deuxième femme ...

J'attends la pression habituelle.

Une femme descend du boulot et dit à son mari: Ce n'est pas possible il y a l'insécurité partout, le mari lui demande ce qui s'est passé? Elle répond: Dans le parking, un voyou ma fait deux propositions: " JE TE TUE OU JE COUCHE AVEC TOI ???

Le mari lui demande : "Et tu as choisi quoi?"

Elle répond: "IMBÉCILE !! TU NE ME VOIS PAS VIVANTE"

Quand tu pètes à côté de ta femme et qu'elle met ses doigts sur ses narines, oublies la; ça prouve qu'elle ne peut supporter les moments difficiles

**Quelques ambassades et consulats**

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

**PHARMACIES DE GARDE ( LOME ) du 14 au 21 / 12 / 2020**

ETOILES.	10 AV. N. MARCHE	22 21 88 47
SANTE	PRÈS DE NOPATO	70 44 91 37
KPHENOU	BD H. - BOIGNY	22 21 32 24
CHÂTEAU	BE	22 21 57 51
HORIZON	NYÉKONAKPOÈ	90 56 52 56
HOPITAL	CHU-TOKOIN	22 20 08 08
BON SECOURS	CASSABLANCA	70 45 76 74
LIBERATION	AV. LIBÉRATION	22 22 25 25
PROVIDENCE	BD. JEAN PAUL II	22 26 66 48
UNIVERS-SANTE	CITÉ OUA	22 61 81 43
INTERNATIONALE	BD DU HAHO	22 26 89 94
APOTHEKA	KÉGUÉ	22 61 57 57
RAOUDHA	TOGO 2000	91 61 33 32
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST-ROI	KAGOMÉ	22 27 46 66
ELI BERECA	ADIDOGOMÉ	99 91 13 42
LA REFERENCE	ADIDOGOMÉ	96 80 09 96
BONTE	WONYOMÉ	93 95 80 78
DE LA VICTOIRE	AVÉDJI	70 45 74 92
JAHNAP	DJIDJOLÉ	22 51 22 86
VERTE	KLIKAMÉ	22 25 03 26
LUMIERE	AGBALÉPÉDOGAN	70 43 15 49
ORCHIDEES	LLEO 2000	22 51 30 40
SOLIDARITE	AVÉDJI VAKPOSSITO	22 50 37 07
ARC-EN-CIEL	AGOÈ	70 42 50 00
LA GRACE	SUN AGIP AGOÈ	22 25 91 65
CLEMENCE	AGOÈ	70 19 35 35
VITAS	AGOÈ ASSIYÉYÉ	22 25 63 43
ESPACE VIE	AGOÈ LOGOPÉ	99 85 89 07
LA BARAKA	AGOÈ LOGOPE	70 41 44 13
MAWUNYO	AGOÈ	70 42 34 64
TCHEP'SON	TOGBLÉKOPÉ	70 42 94 41
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70 46 26 64
ST PHILIPPE	SANGUÉRA	99 99 80 04
VERSEAU	BAGUIDA	22 27 34 53
HYGEA	BAGUIDA	99 27 36 36

**Les bons plans et les bonnes adresses**

**COURRIER EXPRESS**

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)  
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

**OPERATEURS TELEPHONIQUES**

MOOV : Tél. 22 20 13 20  
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

**SANTE GENERALISTES**

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

**CLINIQUE UNIDIAL**

Siège social : Tokoin habitat  
 Rue Akeita, Villa Jehovah-Rapha en face de la Direction Régionale des Affaires Sociales.  
 08 BP: 81476 / Tél: (00228) 93 97 20 20 / 22 20 88 05  
 E-mail: cliniqueunidial2015@gmail.com /  
 Ste web: www.unidialtogo.org

**OU MANGER ET DORMIR A LOME?**

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » : Foréver; Tél: 90 17 03 30  
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63  
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

**MUSCULATION ET MASSAGE**

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19  
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydro-);Tél: 90 24 10 72  
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28  
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

**AGENCE DE COMMUNICATION**

AG Partners: Sise à Cassablanca  
 www.couleurafrique.com

**Larry Event Day (LED)**

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
 Communication, Location d'espaces  
 Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

**SUPERS MARCHES A LOME**

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB  
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ  
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

**FRUITS ET LEGUMES**

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

**DANSE ET COURS DE ZUMBA**

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19  
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90  
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél: 90 17 03 30  
 COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75  
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87  
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

**AVIATION**

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)  
 Tél: 22 40 04 99

# PRÊT

## Spécial Fêtes

Offre soumise à condition

TAUX 0%

TAUX 0%

Vos cadeaux sont en route...

DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2020 AU 31 JANVIER 2021

Durée : Maximum 6 mois  
Possibilité de payer par anticipation



La Banque Autrement  
<https://togo.coris.bank>



**Comité national olympique du Togo****Akpaki Deladem élu président pour relever les défis olympiques togolais**

Un nouveau bureau du Comité national olympique du Togo (CNO-Togo) a été mis en place à l'issue d'une élection le samedi 19 décembre 2020 à Lomé. Akpaki Deladem a été élu nouveau président du CNO-Togo avec 24 voix contre 21 voix pour le deuxième candidat en lice, Wona Germain.

Akpaki Deladem est désormais à la tête d'un grand bureau composé de 12 membres répartis comme suit : président Akpaki Deladem (Judo) ; 1er vice-président Gagou Kokou (Cyclisme) ; 2è vice-président et chargé des NTIC Takassi-Kikpa Tikoyabe (Badminton) ; 3è vice-présidente et chargée des relations avec les fédérations nationales sportives Adiho

Akpénè Y. (Handball) ; secrétaire général N'Dadiya Essossannèyou (Volleyball) ; secrétaire général adjoint et chef de mission Assenim Koffi Téoundé (Karaté) ; trésorier général Bedinade Bedembada (Rugby) ; trésorier général adjoint et chargé de la mise en place de la licence sportive Edah Kokou Vaast (Tennis de table). 1er conseiller et chargé des infrastructures sportives

: Col Akpovy Kossi Guy (Football) ; 2è conseiller et chargé de l'environnement Djobokou Kossi Adodo (Athlétisme) ; 3è conseiller et chargé de la communication et de la presse Adjevi Anani Néglokpé (Aviron) ; 4è conseiller et chargé des assurances Bonou Kokou Edem (Sport Boules) ; 5è conseiller et chargé des infrastructures techniques Etsri-Ewomouvo Kinvi (Brusquembille).



**Akpaki Deladem, nouveau président élu du CNO-Togo**

Le nouveau bureau du Comité national olympique du Togo (CNO-Togo) est élu pour redresser le sport

olympique togolais et ce, pour les quatre prochaines années.

**Attipoe Edem Kodjo**

**Préparatifs CHAN 2021****Deuxième stage des Éperviers locaux avec un groupe remanié**

Dans le cadre des préparatifs pour le Championnat d'Afrique des nations (Chan) 2021, les Éperviers locaux ont débuté, le jeudi 17 décembre 2020, un second stage, après un premier effectué du 30 novembre au 12 décembre 2020. Un match amical a sanctionné la fin de ce premier stage face à Dyto de Lomé. Les Éperviers locaux se sont imposés (2-1) grâce à Tchadjobo Hicham et Agoro Ashraf. Pour ce deuxième stage préparatif, le sélectionneur Abalo Dosseh a légèrement remanié le groupe.

Les attaquants Tchadjobo Hicham et Follygan Gbadoegan n'ont pas été convoqués. Le groupe a été rejoint par le défenseur central Sama Abdoul-Halimou après la campagne de la Ligue africaine des champions avec Asko et le tournoi Ufoa B U20 au Bénin. La nouvelle liste se présente comme suit : gardiens Adry

Kossi Agbéko (Dyto) ; Gbenyo Komla Hervé (Gbohloe-Su) ; Agbagla Amen (Asko) ; défenseurs Toudji Messan (Gomido) ; Souley Idrissou Ridwane (Dyto) Ouro-Djeri Ikililou (ASCK) ; Bode Abdoul-Sabourh (ASCK) ; Zonor Ayayi (As OTR) Amekudzi Kokouvi Dodzi (Dyto) ; Moubarack Issifou (As OTR) ; Moussa Bilal (Togo Port) ; Djoyagbo Kodjovi (As



**Les Éperviers locaux en séance d'entraînement**

OTR) ; Madjedje Djélilou (As OTR) Sama Abdoul-Halimou (Asko). Milieux de terrain : Ahoro Kparo Jarry (Gbohloe-Su) ; Akoro Bilal (As OTR) ; Ozou Kossi Jean (ASCK)

Tchakei Marouf (Asko) ; Atakora Lalawélé (Asko) ; Gnama Akaté (Asko) ; Olufade Kabir (Unisport). Attaquants : Adjahli Kossivi Moise (Gomido) ; Gueli Koffi Mawukoonya (Gbohloe-

Su) ; Agoro Ashraf (ASCK) ; Nane Yendoutié Richard (ASCK) ; Salifou Kossigan Christian (Maranatha) ; Ouro-Agoro Ismaël (ASCK) ; Akakpo Kwadjo (Togo port) ; Tchatakora Sèmiou (ASCK). Le gardien titulaire des Éperviers locaux, Aigba Abdoul-Moubarack (ASOTR), blessé, n'a pas participé au premier stage préparatif. Il a été convoqué pour ce deuxième stage, s'entraîne séparément et reste en instance de reprise. Pour la phase finale du CHAN au Cameroun en janvier 2021, le Togo est logé dans le groupe C avec le Maroc, le Rwanda et l'Ouganda.

**Attipoe Edem Kodjo**



*jusqu'à*  
**-40%**  
sur le

**DÉDOUANEMENT**  
de vos **VÉHICULES**  
& **MARCHANDISES\***

\* Marchandises sous douane en souffrance

**jusqu'au 24 décembre 2020**

Grâce à l'Anadeb

## Les fêtes de fin d'année assurées pour des groupements villageois d'épargne et de crédit dans le Yoto 1

Deux groupements dans la préfecture de Yoto (le groupement Gbenodu et le groupement Dekawowo) se sont partagé les épargnes qu'ils ont réalisées au cours de l'année 2020. Le partage qui s'est tenu ce 15 décembre 2020 dans le village de Bedjemé, s'est déroulé sous la supervision des services de l'Anadeb dans le cadre de son Projet de soutien aux activités économiques des groupements (PSAEG).

**D**urant 52 semaines, les groupements Gbenodu et Dekawowo sont parvenus à mobiliser respectivement 561 000 francs CFA et 542 400 francs CFA dans leurs caisses d'épargne pour un prix unitaire de 200 francs CFA le tampon. Pour les caisses de solidarité, 134 700 francs CFA ont été mobilisés par le groupement Gbenodu tandis que Dekawowo a pu mobiliser 134 900 francs CFA.

Pour les répartitions des

parts, les membres sont repartis avec une somme comprise entre 12 300 francs CFA et 61 500 francs CFA.

Les deux (2) groupements sont parvenus à ces résultats, grâce au Projet de soutien aux activités économiques des groupements (PSAEG) mis en œuvre par l'Anadeb.

Chaque groupement est dirigé par un bureau de 5 membres dont un président, un secrétaire, un trésorier et deux auditeurs-



Vue de la séance de partage des parts

comptables qui œuvrent de façon à permettre aux membres d'épargner, de se faire des prêts et de s'entraider. Ses membres se réunissent 4 fois par mois et cotisent au moins 200 francs CFA et au plus 1000

francs CFA par semaine.

Les membres du groupement sont également tenus d'être solidaires en cas de maladie, d'hospitalisation, de mariage ou de baptême. C'est ainsi qu'ils ont décidé

de cotiser chacun 100 francs CFA à l'issue de chaque réunion pour alimenter la caisse de solidarité.

Le PSAEG vise à améliorer les revenus des membres des groupements ou des coopératives, de développer des emplois ruraux dans les villages et faciliter l'accès des membres des groupements aux microcrédits de proximité adaptés.

Dans la région Maritime, 22 Groupements d'épargne sont accompagnés par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb). Dans la préfecture de Yoto, 3 groupements sont actuellement actifs.

R. Zakari

Rencontre-débat du HCR Togo

## Situation des réfugiés au Togo et l'engagement des professionnels de médias au centre des discussions

Pour célébrer au Togo les 70 ans du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) datés par la journée du 14 décembre 2020, le HCR Togo a tenu, le vendredi 18 décembre 2020 à Lomé, une rencontre-débat avec les professionnels de médias au Togo. Axée autour de « La contribution des médias dans la sensibilisation sur les questions des personnes déracinées », la rencontre-débat s'est déroulée entre les responsables du HCR Togo et une vingtaine de journalistes issus d'une quinzaine de médias togolais sélectionnés par l'institution. La situation des réfugiés au Togo et l'engagement des Hommes de médias ont été au centre des discussions.



Aperçu des participants à la rencontre-débat

**D**'après la Convention de 1951, un réfugié est une personne qui a quitté son pays d'origine parce qu'elle craint avec raison d'être, soit persécutée, soit sa vie ou son intégrité est menacée. Selon les statistiques du HCR, dans le monde, il y a 79,5 millions de personnes déplacées. 80% de ces personnes sont dans les pays en voie de développement avec 40% sont des d'enfants. Au niveau du HCR, le

processus de protection internationale se situe à trois niveaux, notamment l'accès équitable à l'aide, le respect du principe de non refoulement et l'élaboration des solutions durables.

« Avec le ministère de la Santé, nous avons échangé pour étendre la sensibilisation au niveau des populations. Concernant la Covid-19, il y a eu trois cas asymptomatiques. Dans le plan de riposte au Togo, le gouvernement ayant prévu

la prise en charge de toutes les personnes, ces réfugiés touchés ont été pris en charge », a expliqué lors de la rencontre, Monique Edo Atayi, cheffe de Bureau du HCR Togo.

Au Togo, la population togolaise n'est pas suffisamment informée sur la présence du HCR au Togo ainsi que de son existence et activités, sur le terrain togolais. Cette rencontre-débat vise à informer les médias sur le

travail et le mandat du HCR au Togo, mais également à susciter un engagement professionnel des hommes et femmes de médias dans la sensibilisation, de tous les acteurs, sur les questions des personnes déracinées.

De 2005 à 2017, le HCR était une représentation au Togo. A partir de 2018, le HCR est devenu un bureau national avec actuellement à sa tête, Monique Edo Atayi. Au Togo, les réfugiés de longue durée sont de 12015 et 696 demandeurs d'asile de 19 différentes nationalités. Entre 2015 et 2020, le Togo a pu enregistrer des entrées comme suit : subvention AGR (562 réfugiés), formation professionnelle (62 réfugiés formés et 28 diplômés réfugiés installés), stage d'immersion (31 réfugiés), intégration locale liée à la carte de séjour (24 réfugiés).

Les priorités et les défis aujourd'hui au Togo sont la recherche de solutions durables, intégration locale, autonomisation socio-économique des réfugiés, l'apatridie (ratification effective par le Togo de la convention de 1954 relative au statut des apatrides).

Comment expliquer le déplacement vers

le Togo de personnes géographiques éloignées du Togo (cas des Centrafricains réfugiés au Togo)? Selon le HCR Togo, les raisons sont liées à la langue parlée et à la situation de stabilité qui règne au Togo, comparativement aux autres pays de la sous-région.

« Il faudra travailler avec les établissements et écoles de journalisme pour habituer tôt les étudiants et futurs journalistes aux questions des réfugiés et les amener à s'intéresser davantage à la thématique », a souhaité l'ancienne ministre de la Communication et actuellement députée à l'Assemblée nationale, Kouméalo Anaté, présente à la rencontre.

Créé le 14 décembre 1950, aux lendemains de la seconde guerre mondiale, pour résoudre le problème des réfugiés en Europe, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) qui avait un mandat de trois ans pour accomplir son travail, devait ensuite disparaître. C'est dans ce contexte qu'a été mis en place, au sein de l'ONU, le Haut-Commissariat pour les réfugiés.

Attipoe Edem Kodjo

La Direction Générale  
et tout le personnel vous souhaitent  
un **joyeux Noël**



[www.boatogo.com](http://www.boatogo.com)



**BANK OF AFRICA**

BMCE GROUP

